

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 4 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 31	Début de l'audience
9 h 32	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 32	Remarques préliminaires de M ^e Lise Duquette sur le déroulement de l'audience. Entre autres, elle mentionne qu'exceptionnellement, SÉ-AQLPA-GIRAM fera ses représentations tout de suite après l'argumentation d'Énergir s.e.c., puisque c'est cet intervenant qui a soulevé le deuxième enjeu dont il est question aujourd'hui.
9 h 36	Argumentation d'Énergir s.e.c. par M ^e Hugo Sigouin-Plasse sur l'enjeu 1, soit le caractère opportun de déterminer, en l'absence d'un nouveau cadre réglementaire, l'établissement d'un tarif de rachat garanti (TRG) pour l'acquisition de gaz naturel liquéfié (GNL)
9 h 37	M ^e Sigouin-Plasse dépose : <u>Plan d'argumentation révisé sur l'enjeu 1, non coté</u> <u>Plan d'argumentation révisé sur l'enjeu 2, non coté</u>
9 h 38	Poursuite de l'argumentation d'Énergir s.e.c. par M ^e Sigouin-Plasse sur l'enjeu 1
9 h 53	Fin de l'argumentation d'Énergir s.e.c. par M ^e Sigouin-Plasse sur l'enjeu 1
9 h 53	Questions à M ^e Sigouin-Plasse par M ^e Duquette
10 h 01	Fin des questions à M ^e Sigouin-Plasse par M ^e Duquette
10 h 02	Argumentation d'Énergir s.e.c. par M ^e Sigouin-Plasse sur l'enjeu 2, soit la détermination du fait que les clients favorables à un éventuel tarif GNR ne pourraient constituer une catégorie de consommateurs au sens de la <i>Loi sur la Régie de l'énergie</i> (enjeu soulevé par SÉ-AQLPA-GIRAM)
10 h 23	Fin de l'argumentation d'Énergir s.e.c. par M ^e Sigouin-Plasse sur l'enjeu 2
10 h 23	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 40
10 h 39	Reprise de l'audience
10 h 40	Argumentation de SÉ-AQLPA-GIRAM par M ^e Dominique Neuman
10 h 44	Questions de M ^e Duquette à M ^e Neuman
10 h 53	Poursuite de l'argumentation de SÉ-AQLPA-GIRAM par M ^e Neuman
10 h 56	Questions de M ^e Duquette à M ^e Neuman
11 h 02	Poursuite de l'argumentation de SÉ-AQLPA-GIRAM par M ^e Neuman
11 h 08	Question d'éclaircissement de M ^e Duquette à M ^e Neuman
11 h 15	Fin de l'argumentation de SÉ-AQLPA-GIRAM par M ^e Neuman

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 4 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 15	Argumentation de l'ACEFQ par M ^e Denis Falardeau
11 h 16	M ^e Falardeau mentionne qu'il a déposé au SDÉ plus tôt ce matin le rapport sur l' <i>Avis sur les mesures susceptibles d'améliorer les pratiques tarifaires dans le domaine de l'électricité et du gaz naturel</i> préparé par M. Sylvain Audette (coté C-ACEFQ-0008) et pour lequel il aura des représentations à faire
11 h 17	Poursuite de l'argumentation de l'ACEFQ par M ^e Falardeau
11 h 24	M ^e Duquette fait remarquer à M ^e Falardeau qu'avec ses représentations sur le bien fondé du TRG, il s'écarte du sujet de l'audience d'aujourd'hui
11 h 25	Poursuite de l'argumentation de l'ACEFQ par M ^e Falardeau
11 h 33	Fin de l'argumentation de l'ACEFQ par M ^e Falardeau
11h 34	Argumentation de l'ACIG par M ^e Guy Sarault
11 h 51	Fin de l'argumentation de l'ACIG par M ^e Sarault
11 h 51	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 05
13 h 05	Reprise de l'audience
13 h 05	M ^e Sarault (ACIG) annonce qu'il doit quitter pour la journée
13 h 06	Argumentation de la FCEI par M ^e André Turmel
13 h 15	Fin de l'argumentation de la FCEI par M ^e Turmel
13 h 16	Argumentation du ROEÉ par M ^e Franklin S. Gertler
13 h 25	Commentaire de M ^e Duquette
13 h 27	Poursuite de l'argumentation du ROEÉ par M ^e Gertler
13 h 32	Commentaire de M ^e Duquette
13 h 36	Poursuite de l'argumentation du ROEÉ par M ^e Gertler
13 h 43	Fin de l'argumentation du ROEÉ par M ^e Gertler
13 h 43	M ^e Turmel rectifie une information qu'il a donnée lors de son argumentation
13 h 44	Argumentation d'Énergie Summitt Québec s.e.c. par M ^e Jason Dolman
13 h 47	Fin de l'argumentation d'Énergie Summitt Québec s.e.c. par M ^e Dolman
13 h 47	Réplique d'Énergir par M ^e Sigouin-Plasse
13 h 51	Question de M ^e Duquette à M ^e Sigouin-Plasse

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4008-2017

Date : 4 septembre 2018

HEURE	REMARQUES
13 h 59	Fin de la réplique d'Énergir s.e.c. par M ^e Sigouin-Plasse
13 h 59	L'audience est suspendue pour cinq minutes
14 h 08	Reprise de l'audience
14 h 08	M ^e Sigouin-Plasse précise un élément mentionné lors de sa réplique
14 h 09	Commentaire de M ^e Duquette
14 h 11	Remerciements. Fin de l'audience. La Régie entame son délibéré
	Manon Tremblay, greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

DOSSIER : R-4008-2017

**Demande d'Énergir s.e.c. concernant la mise en place de mesures relatives
à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable**

Les régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M^e Lise Duquette (présidente de la formation), ainsi que Mme Françoise Gagnon et M^e Nicolas Roy**

Le procureur de la Régie est **M^e Pierre Rondeau**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR, S.E.C.

Représentée par M^e Hugo Sigouin-Plasse

Les **intervenants** qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)

Représentée par M^e Denis Falardeau

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)

Représentée par M^e Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)
(FCEI)**

Représentée par M^e André Turmel

REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)

Représenté par M^e Franklin S. Gertler

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES
APPLIQUÉES AU MILIEU (SÉ-AQLPA-GIRAM)**

Représenté par M^e Dominique Neuman

ÉNERGIE SUMMITT QUÉBEC S.E.C.

Représenté par M^e Jason Dolman

Y-a-t-il d'autres personnes dans la salle qui désirent présenter une demande ou faire des représentations au sujet de ce dossier?

Je demanderais aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

